



MAIRIE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

20 Place du Souvenir
07110 LAURAC-EN-VIVARAIS
FRANCE

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

1 - Contexte général

Le compte financier unique (CFU) constitue un document budgétaire regroupant les données de l'ordonnateur et du comptable public, conformément aux dispositions de l'instruction M57. Il retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2025.

Dans chacune des sections, les dépenses et recettes sont classées par chapitre et article et vise à offrir une vision simplifiée, sincère et fidèle de la situation financière de la collectivité.

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	621 048,60	872 441,00	1 493 489,60
	Recettes réalisées (1)	B	156 048,82	1 018 410,09	1 174 458,91
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	653 465,07	1 227 131,51	1 880 596,58
	Dépenses réalisées (1)	E	181 076,87	886 316,27	1 067 393,14
	Restes à réaliser	F	386 831,70	0,00	386 831,70
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-25 028,05	132 093,82	107 065,77
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	32 416,47	354 690,51	387 106,98
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	7 388,42	486 784,33	494 172,75
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-386 831,70	0,00	-386 831,70
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-379 443,28	486 784,33	107 341,05

2- La section de fonctionnement.

a) Généralités :

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour la commune de Laurac-en-Vivarais :



MAIRIE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

20 Place du Souvenir
07110 LAURAC-EN-VIVARAIS
FRANCE

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restauration scolaire, location de salle, loyers, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions).

Les recettes de fonctionnement pour l'année 2025 s'élèvent à 1 018 410.09 €, à ce chiffre s'ajoute l'excédent de fonctionnement reporté d'un montant de 354 690.51 €, ce qui fait un total de clôture de 1 373 100.60 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires des agents municipaux, l'entretien, la maintenance et la consommation énergétique des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de personnel (chapitre 012) représentent environ 35 % des dépenses total de fonctionnement de la commune. La commune emploie 1 agent titulaire et 1 agent contractuel au service administratif, 4 agents contractuels, 2 agents titulaires à l'école et cantine municipale, 1 agents contractuels et 1 agent titulaire affectés au service technique.

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2025 représentent 886 316.27 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'auto financement c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Pour l'année 2025, la commune dégage un excédent de fonctionnement de **486 784.33 €**.

b) Dépenses et recettes de la section de fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2024	CFU 2025
011 Charges à caractère général	258 331.59	228 127.10
012 charges de personnel	312 112.63	318 431.32
014 Atténuation de produits	57 836.00	59 400.00



MAIRIE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

20 Place du Souvenir
07110 LAURAC-EN-VIVARAIS
FRANCE

65 Autres charges de gestion courante	169 580.05	184 528.07
66 Charges financières	31 990.90	29 857.86
67 Charges exceptionnelles	105 792.00	53 170.00
68 Amortissements	6 944.56	12 801.92
TOTAL	942 587.73	886 316.27

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2024	CFU 2025
002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	296 182.07	354 690.82
70 - VENTE PRODUITS	58 241.08	66 826.64
73 - IMPOTS ET TAXES	497 709.15	499 871.73
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	280 647.75	279 945.33
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	127 291.87	118 532.84
76 - PRODUITS FINANCIERS	26.09	25.25
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	100 750.00	53 170.00
013 ATTENUATION DES CHARGES	5 378.60	38.30
TOTAL	1 366 226.61	1 373 100.91

c) La fiscalité :



MAIRIE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

20 Place du Souvenir
07110 LAURAC-EN-VIVARAIS
FRANCE

Concernant la fiscalité en 2025, les taux d'imposition pour les taxes d'habitation, foncières sur le bâti et non bâti sont restés au même taux qu'en 2024, à savoir

Taxe sur le foncier bâti : 32.23 %

Taxe sur le foncier non bâti : 73.70 %

e) Les subventions attribuées.

Le Conseil municipal a voté une somme de 20 000.00 euros au titre des subventions communales (Article 65748). Le total des mandats émis s'élève à 20 947.00 €.

ASSOCIATIONS	SUBVENTION DE BASE	NBRE DE MANIF 50 € / MANIF	ACTIONS AUPRES DE DIFFERENTS PUBLICS	MONTANT PROPOSÉ
ASCAM	100 €	2		250 €
LA TRIBU DE RAPHAEL	100 €	1	x	200 €
ASSOCIATION BERGIGOU	100 €	0	x	100 €
COMITE PAROISSIAL	100 €	1	x	200 €
LAURAC RANDO	100 €	3	x	300 €
SPORT DETENTE ET LOISIRS	100 €	1	x	250 €
ACCA	100 €	0		100 €
THEATRE D'AUJOURD'HUI	100 €	0		100 €
LES VOTIERS	100 €	2	x	250 €
Festival des Orgues de Barbarie	100 €	5	x	400 €
Comité des fêtes	100 €	5	x	400 €
JEUNES AGRICULTEURS	100 €	0		100 €
Amicale laïque	350 €			350 €
APEL	350 €			350 €
Bibliothèque	500 €			500 €

ASSOCIATIONS	MONTANT ALLOUE
Les restaurant du cœur	300 €



MAIRIE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

20 Place du Souvenir
07110 LAURAC-EN-VIVARAIS
FRANCE

APPRES	200 €
Fréquence 7	150 €
ASA	300 €

Coopérative scolaire (école publique) : $83 \times 16 \text{ €} = 1\,328.00 \text{ €}$

APEL (école privée) : $68 \text{ élèves} \times 16 \text{ €} = 1\,088.00 \text{ €}$

Allocation compensatrice prix du tickets école de Platanes : 1 909.00 €

3. La section d'investissement.

a) Généralités :

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel qui contribue à accroître le patrimoine communal.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- En recettes : type de recettes : subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement :



MAIRIE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

20 Place du Souvenir
07110 LAURAC-EN-VIVARAIS
FRANCE

CFU 2025 - DEPENSES INVESTISSEMENT		
	CFU 2025	
	DEPENSES	RECETTES
0 - Patrimoniales (041)	0,00 I	0,00 I
2041582		
21318		
168758	0,00 I	
238	0,00 I	
00 - Opérations financières	83 437,06 I	144 170,82 I
001 - Solde d'exécution section d'investissement		
021 - Virement section fonctionnement		
1068 - Excédent fonctionnement		68 348,37 I
1641 - CAPITAL	83 437,06 I	
024 - Produits des sessions d'immobilisation		
165 - CAUTIONS		720,00 I
2111 - Terrains nus		30 440,00 I
10222 - FCTVA		7 764,67 I
10226 - Taxe aménagement		3 633,86 I
192 - Cession imm.		22 730,00 I
28031 - Amortissement		300,00 I
28041411 - Amortissement		200,00 I
28041582 - Amortissement		342,55 I
281351 - Amortissement		2 283,36 I
21531 - Amortissement		458,83 I
281538 - Amortissement		343,18 I
Op. 77 - Maison Grenier	16 335,00 I	0,00 I
21321 - Immeuble de rapport	16 335,00 I	
Op. 45 - Batiment Ecole	- I	11 878,00 I
1322		11 878,00 I
Op. 50 - Cimetière	8 517,60 I	0,00 I
21316 - Colombarium	8 517,60 I	
Op. 71 - Eclairage public	5 314,86 I	0,00 I
2031 - Frais d'étude		
2312 - Aménagement terrain	5 314,86 I	
Op. 72 - Voirie	47 266,03 I	0,00 I
2151 - Goudronnage	47 266,03 I	
Op. 75 - Nouvelle mairie	1 574,60 I	0,00 I
21838 - Matériel informatique	1 574,60 I	
Op. 78 - Réseaux divers	2 168,61 I	0,00 I
2041582	2 168,61 I	
21538		
238		
Op. 80 Bâtiment technique	3 600,00 I	
21318	3 600,00 I	
Op. 86 - OPERATIONS FONCIERES AGF	- I	0,00 I
2117 - Bois et forêt		
2118 - Agricoles		
Op. 89 - OUTILLAGE INCENDIE	2 665,34 I	0,00 I
21568	2 665,34 I	
Op. 90 - PLACE GOLFARD	2 810,40 I	0,00 I
2031 - Etude cabinet NALDEO	2 234,40 I	
2128 - Agencements		
21328 - Autres bâtiments privés		
21352		
1321 - DETR		
1322 - Réçon		
1323 - Département		
2312	576,00 I	
Op. 92 - Immeubles	5 199,02 I	0,00 I
21321 - ASA	5 199,02 I	
Op. 93 - Maison Salazc	2 187,75 I	0,00 I
2115	2 187,75 I	
TOTAL	181 076,87 I	156 048,82 I



MAIRIE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

20 Place du Souvenir
07110 LAURAC-EN-VIVARAIS
FRANCE

Le résultat d'investissement pour l'année 2025 fait apparaître un excédent de 7 388.42 €. Mais avec 386 831.70 € de dépenses en restes à réaliser cela amène à un déficit d'investissement de 379 443.28 €

c) Les principales actions de l'année 2025 ont été les suivantes :

- Travaux de voirie
- Colombarium
- Travaux Les frais d'étude pour la Place Galfard
- Outillage incendie
- Réfection toiture Maison Grenier
- Changement menuiserie ASA
- Taxes succession Salasc
- Local associations
- Extension Poste Prends-toi-Garde
- PC accueil mairie
- Remplacement luminaire tennis

CONCLUSION :

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte financier unique pour l'exercice concerné et d'affecter au budget primitif 2026 la somme de 382 019.28 € au compte 1068 et 107 341.05 € au compte 002.

Fait à Laurac-en-Vivaraïs, le 28 avril 2026

Le Maire, Didier NURY